

Nantes, le 6 avril 2017



Communiqué intersyndical relatif à la Filière Technique

Par son communiqué du 3 avril 2017, le chef du SNA/O suspend les études de réorganisation et annule l'atelier du 7 avril. Le SPAC-CFDT, l'UNSA-IESSA et l'USAC-CGT réunies ce jour en intersyndicale déplorent cette situation de blocage et expriment leur totale incompréhension.

Cette décision intervient en dépit des discussions engagées depuis le mois de février avec les représentants des personnels. Malgré ces discussions, le chef du SNA/O n'a pas su entendre et promouvoir le consensus qui se dessinait. A l'issue du CODIR technique du 21 mars 2017 et sans autre forme d'explication que le refus de l'échelon national de reconnaître certains scénarios conformes au protocole, le chef du SNA/O a cessé de travailler sur ceux-ci. Ce faisant, il a alimenté la défiance des agents vis-à-vis du projet.

Si l'ensemble des organisations syndicales signataires de cette déclaration apprécie différemment les motivations et l'opportunité de la réorganisation en cours, elles s'accordent toutes à reconnaître le bénéfice pour les agents des mesures sociales qui y sont associées et la nécessité de trouver un consensus dans un climat apaisé au bénéfice de l'ensemble des agents.

C'est la raison pour laquelle, l'intersyndicale demande que de véritables discussions locales reprennent au sein d'une instance regroupant des représentants des personnels de tous les syndicats concernés, l'administration et des agents de chaque site. Cette instance devra permettre de sortir de l'impasse actuelle et d'élaborer un nouveau projet d'expérimentation qui permette au ST du SNA/O de s'inscrire, à son niveau et dans le respect de ses particularités, dans la démarche protocolaire en cours. Les discussions devront, en particulier, mais pas uniquement, préserver le tour de MO actuel de Nantes et reconnaître la spécificité de l'ensemble des entités constitutives du service technique du SNA/O. Au regard de la proximité du prochain GT11, l'intersyndicale réclame, si nécessaire, la médiation d'un représentant national capable de juger en temps réel et sans intermédiaire de la recevabilité du projet en cours d'élaboration.

Pour la CFDT,

Pour l'UNSA-IESSA,

Pour l'USAC-CGT,

Le Secrétaire de Section

Pour le BPO